



ASSEMBLEE GENERALE

du Comité départemental de l'UFOLEP Somme

Mardi 19 mars 2024



Assemblée Générale 2023 du Comité Départemental de l'UFOLEP Somme

ASSOCIATIONS REPRESENTÉES ET NOMBRE DE VOIX

• A.A.E CAMBRON	31
• A.A.E ESTREBOEUF	44
• ALBERT SPORT TIR	6
• AMIS DU CYCLISME NESLOIS	28
• ASSOCIATION CYCLISTE AMIENOISE	46
• CERCLE OLYMPIQUE SAMARIEN	13
• CLUB CYCLISTE DE OISEMONT	23
• ENTENTE DE TIR ABBEVILLOISE	64
• ENTENTE SPORTIVE DE CAMON	4
• FEMINA SPORT AMIENS	590
• HOCKEY CLUB DE FLIXECOURT	55
• LES ROBINS DE POIX	28
• MODELISME NAVAL DU VAL DE BRESLE	5
• RACING CLUB DE DE+OULLENS CYCLISME	26
• REVEIL DOULLENNAIS	33
• SARB'ARC'AM	55
• TIR QUERCITAIN	107

TOTAL :

1158 voix

Assemblée Générale Ordinaire 2024 du Comité Départemental UFOLEP Somme

Mardi 19 mars 2024 à 18h30

à l'UFOLEP Somme

70 rue du champ l'Enguillon 80470 SAINT-SAUVEUR

HORAIRES et ORDRE DU JOUR

18h30 : Assemblée Générale Ordinaire

18H15 – 18H30 : Accueil et vérification des mandats

18H30 : Assemblée Générale

- Approbation du PV de l'AG du 20 juin 2023
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport du commissaire aux comptes
- Cotisations 2024-2025
- Budget 2024
- Allocutions des Personnalités

21H00 - 21H30 : Remise des récompenses



Sommaire

Rapport Moral	p.1
Rapport d'activité - Vie Fédérale.....	p.6
Rapport d'activité - Service Développement.....	p.12
Rapport Financier.....	p.23
Tarifs 2024-2025.....	p.28
Vœux et questions.....	p.29

Rapport moral

Tout d'abord, en ouverture de cette Assemblée Générale du Comité Départemental de l'Ufolep Somme, je souhaite vous remercier vivement de votre présence.

Comme vous le savez, nous allons lors de cette Assemblée Générale prendre un peu de recul en termes d'analyse, puisque nous allons vous faire le rapport de notre activité de la saison 2022-2023 pour la vie sportive et fédérale en tant que telle, puis le service développement qui cette fois-ci se cale sur l'année civile 2023.

Une année 2023 qui aura été marquée par la construction de notre Siège Social où nous sommes d'ailleurs réunis ce jour. Un choix collectif qui nous permet désormais d'avoir un acquis et surtout comme j'ai pu souvent l'exprimer de ne plus «jeter l'argent par les fenêtres».

Un siège social qui se veut être le «cœur» du réacteur de l'action du Comité Départemental, un lieu, où une salle est mise à disposition pour vous, « acteurs, et forces vives du Comité »: pour vos réunions, Assemblées Générales, stages, etc. ...

Et comme vous le savez, une équipe de professionnels est à votre disposition pour vous accompagner.

Encore un grand pas vers l'avenir!

Se projeter, être inventif fait partie de notre ADN

Fédérer – Conquérir - Adapter - Former – Soutenir

Afin d'accompagner plus fortement la vie associative et sportive, d'être plus actif et efficace, nous avons fait le choix de recruter Mlle Léa ALEGRIA.

Elle a ainsi pour rôle d'être à vos côtés et de décliner des actions propres à vos attentes comme:

- Des stages sportifs pour les enfants et les jeunes
- Des formations percutantes et pertinentes (préparation mentale – nutrition)
- Une communication interne et externe renforcée (Page Facebook – nouveaux Roll-Up) – nouveaux outils
- Le développement d'évènements sportifs, comme la fête populaire du sport que nous organiserons le samedi 15 juin 2024, à la Base Nautique de Saint-Sauveur, et bien d'autres encore...

Cet engagement permanent mené par les membres du Comité Directeur, vous les bénévoles, ainsi que les salariés, paie. Il suffit de regarder nos effectifs qui progressent par rapport à l'année dernière de 7% .

Nos associations restent et resteront le socle de notre activité. C'est aussi ce que regardent en premier tous nos partenaires «L'UFOLEP, combien êtes-vous ?» et nous le savons tous c'est bien l'unité qui fait la force. Dans le paysage actuel, il est essentiel que ce socle soit le plus solide possible. Longtemps le « monde associatif » basé sur la loi de 1901 a été un cas unique en Europe et dans le monde. On a trop souvent tendance à penser qu'il vit dans une bulle, le protégeant des soucis économiques. Aujourd'hui ce n'est plus le cas, et dans le monde libéral où nous vivons, il est de plus en plus soumis aux règles de la concurrence. Le monde marchand a largement investi sur le temps des loisirs sportifs qui a été longtemps le domaine réservé du milieu associatif. Nous n'avons pas les mêmes moyens marketings qu'eux pour résister, mais nous avons notre masse d'adhérents et de bénévoles et des valeurs non comparables à ce secteur.

Il est important de se battre pour avoir plus d'adhérents ce qui permettra de préserver notre modèle associatif. Il faut fidéliser ce public, en l'intégrant à la vie associative et en lui proposant un fonctionnement valorisant que les marchands ne peuvent pas proposer.

Il faut aussi réfléchir sur le fonctionnement de nos Associations. On ne doit pas avoir d'un côté les dirigeants, de l'autre les adhérents consommateurs de pratiques sportives, sinon nous entrons dans un système consumériste. Par contre offrir un cadre permettant à chacun de se sentir actif et responsable, est bien plus valorisant et fidélise nos adhérents.

Il faut aussi réfléchir et c'est inéluctable, à ce que les associations s'adaptent aux évolutions de la demande sociale.

J'insiste car nous avons cette nécessité permanente d'adapter nos structures aux défis d'une société bouleversée, le sens de notre mission originelle et permanente: faciliter l'accès de tous, quelles que soient leurs conditions et leurs capacités, à des pratiques sportives conviviales, attractives et de qualité.

Le Projet National de notre Fédération, décliné à l'échelle de la Région et du Département, doit nous y aider. Un outil qui me semble essentiel. Il ne doit pas rester un document dont nous sommes fiers et rester dans les tiroirs. Il doit être une véritable feuille de route pour tous.

Cohérent à tous les échelons, il doit l'être aussi pour vous qui êtes les véritables acteurs opérationnels de notre Fédération. Il doit être le support à votre propre plan de développement associatif. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous en passer dans ce paysage concurrentiel et d'ailleurs vous avez sûrement noté que même pour l'ANS (Agence Nationale du Sport) ou autre, on ne vous demande pas de présenter des actions isolées, mais un véritable projet associatif en rapport avec le projet de la Fédération.

A cela s'ajoute un plan départemental de formation qui a pour objet d'être le plus complet possible et de répondre à vos besoins. Des femmes et des hommes sont aussi à votre disposition pour vous aider, ce sont tous les membres des CSDU que je remercie ici pour leur investissement au service de l'UFOLEP, Léa, Jessica et Stéphane, les éducatrices et éducateurs sportifs, sont aussi des personnes ressources sur qui vous pouvez compter.

Il reste aux associations un grand champ de développement à investir et à développer ce à quoi le comité s'est déjà engagé au travers du plan départemental de développement.

Il nous reste à convaincre nos associations, c'est-à-dire « vous », que vous devez vous approprier le travail entamé par le Comité Départemental. A vous, en tant que vecteur de l'Ufolep, d'imaginer, de concevoir des projets, des partenariats basés sur un sport éducatif et social qui amèneront de nouveaux licenciés.

D'ailleurs nous aussi souhaitons connaître vos points de vue sur le fonctionnement du Comité et les possibles améliorations à apporter. Nous avons mené une enquête cette année, avec l'aide d'Annie Drumez que je remercie. Cette enquête a montré que les associations connaissent bien le fonctionnement du Comité Départemental et que vous le recommanderiez très aisément à d'autres associations, pour 97% d'entre vous.

Les résultats de l'enquête démontrent aussi que toutes les associations entretiennent des relations positives avec leur commune et une majorité d'entre elles participent activement aux manifestations locales, 81%. Cela confirme indéniablement que nos associations sont véritablement dynamiques sur le plan sportif et de réels acteurs locaux.

Les données collectées révèlent que les associations ne s'approprient pas toujours les initiatives lancées par le Comité Départemental. Bien que 25% d'entre elles aient déjà proposé des initiatives axées sur le sport-santé. Ce départ prometteur nécessite un encouragement, d'autant plus que la majorité de nos activités ont le potentiel de promouvoir et de s'adapter au sport-santé. Parmi les associations proposant des actions sport-santé, nous pouvons citer : Sarb'arc'am et le Reveil Doullennais.

De même, en ce qui concerne le sport en tant que vecteur éducatif et social, certaines associations ont pris l'initiative de développer des projets de manière indépendante, nous citerons Femina Sport, qui propose un accompagnement éducatif en collaboration avec les écoles du quartier, ou encore le Hockey Club de Flixecourt, qui a créé une section féminine.

Dans cette perspective, nous aspirons à créer une nouvelle dynamique autour de ces projets au sein de vos associations. N'oubliez pas que nous mettons à votre disposition une équipe capable de fournir un soutien ainsi que son expertise dans ces domaines. Ces projets revêtent une importance cruciale dans une société en constante évolution, et peuvent également apporter des bénéfices à vos associations, en vous permettant de vous démarquer et d'attirer de nouveaux licenciés.

Autre volet important de notre action, c'est tout le pan du service «développement territorial». Mis en place, il y a plusieurs, il nous a permis d'explorer d'autres champs d'actions mettant en valeur notre slogan «Tous les sports autrement», le sport étant non pas une finalité mais un moyen pour atteindre des objectifs citoyens: santé, bien être, insertion sociale et professionnelle, lien social, entraide, diversité etc. Toutes ces actions consolident notre image de fédération impliquée dans la vie de la cité.

L'investissement dans ces secteurs nouveaux, élargit évidemment le champ d'action et le rayonnement de notre Comité, ce qui est bénéfique pour les associations de notre réseau. Nous sommes devenus en quelque sorte un laboratoire, en témoigne l'action des maisons sports santé avec 9 antennes dans le département.

La gestion de la salle de musculation, « La Pléiade » à Amiens Nord liant sport, inclusion et lien social, mais aussi les actions dans le cadre du sport en entreprises.

Permettez-moi à l'occasion de notre Assemblée Générale de signifier toute la reconnaissance que j'ai pour le sérieux du travail de notre équipe de permanents, à laquelle Amal, Lisa, Naïma, Mathilde, Maeva et Nordine nous ont rejoint ces derniers temps.

C'est pour moi aussi l'occasion, de remercier les divers partenaires, sans qui nous ne pourrions assumer nos engagements auprès de nos adhérents, des aides indispensables au fonctionnement du Comité et à la réalisation de nos différents projets, sachant que notre fédération est peu médiatisée et que les aides privées sont inexistantes.

Je remercie les Collectivités locales, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, Amiens Métropole, les Services de l'Etat, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, les Services de la Préfecture, l'Agence Régionale de la Santé et la Fondation de France qui vient de nous accorder une aide conséquente sur trois ans pour développer le projet « Maison sport santé ».

Dans la suite des remerciements, je voudrais saluer tous les acteurs associatifs locaux que vous êtes, et qui, quotidiennement, œuvrent en tant que bénévoles et, que l'on a quelque fois tendance à oublier. Les actions que vous menez participent à la cohésion sociale, au partage, au bien-être de chacun, à l'éducation des plus jeunes, à la vie de votre commune. Comme le porte si bien la Ligue de l'Enseignement dans sa formule, vous « faites société », ce dont nous avons essentiellement besoin aujourd'hui.

Je le dis, je suis fier d'être Président d'un Comité qui montre une bonne vitalité.

Les rapports d'activités vous donneront plus de détails.

Merci pour votre attention

→ **Vote : Pour : voté à l'unanimité, Contre : aucun, Abstention : aucun**

Le rapport moral du Président a été validé à l'unanimité.

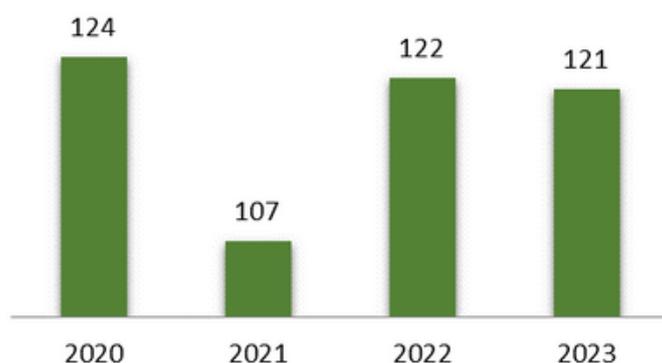
Rapport d'activité

Vie Fédérale

La saison 2022-2023 voit son taux d'affiliation légèrement baissé.

Cependant nous comptons 5 nouvelles associations qui se sont affiliées au Comité Départemental.

Evolution des affiliations



BIENVENUE AUX NOUVELLES ASSOCIATIONS

TENNIS DE TABLE CRECEEN

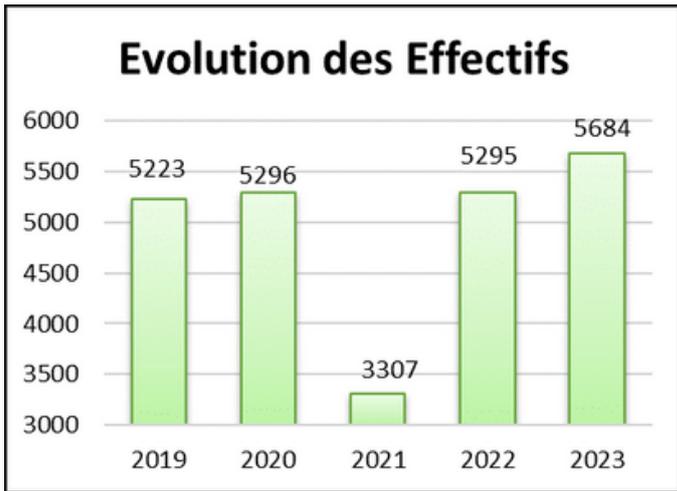
GAMACHES PLEIN AIR

EVI'DANSE

FOYER RURAL MAISNIERES TILLOY

J'CLUB DE NESLE

TRANCHES DE LICENCIES	NOMBRE D'ASSOCIATIONS	%
Moins de 10 licenciés	5	4%
Entre 10 et 19 licenciés	24	19%
Entre 20 et 29 licenciés	15	12%
Entre 30 et 39 licenciés	12	9%
Entre 40 et 49 licenciés	7	5%
Entre 50 et 59 licenciés	18	14%
Entre 60 et 69 licenciés	7	5%
Entre 70 et 79 licenciés	4	3%
Entre 80 et 89 licenciés	1	1%
Entre 90 et 99 licenciés	5	4%
Entre 100 et 149 licenciés	14	11%
Entre 150 et 399 licenciés	6	4%
Plus de 400 licenciés	3	2%
Total	121	

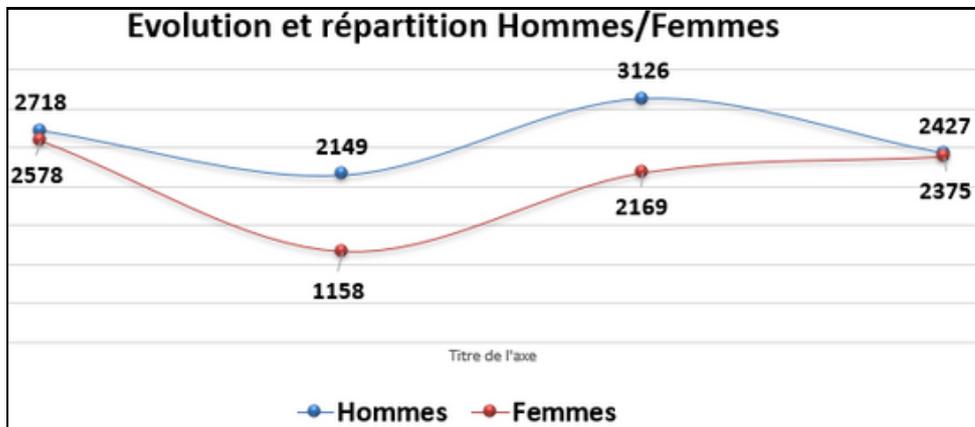


Evolution globale :

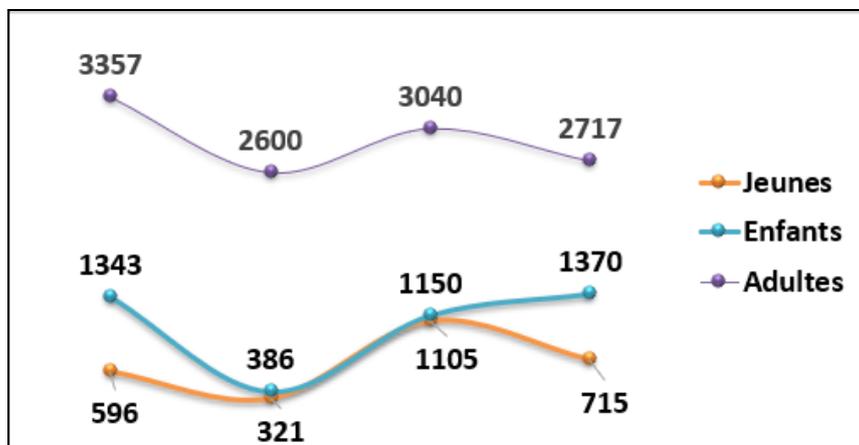
Pour la saison 2022-2023, nous avons enregistré une augmentation modérée du nombre de licenciés, avec une hausse d'environ 7%.

L'UFOLEP Somme compte désormais 910 licenciés affiliés à la C3S*.

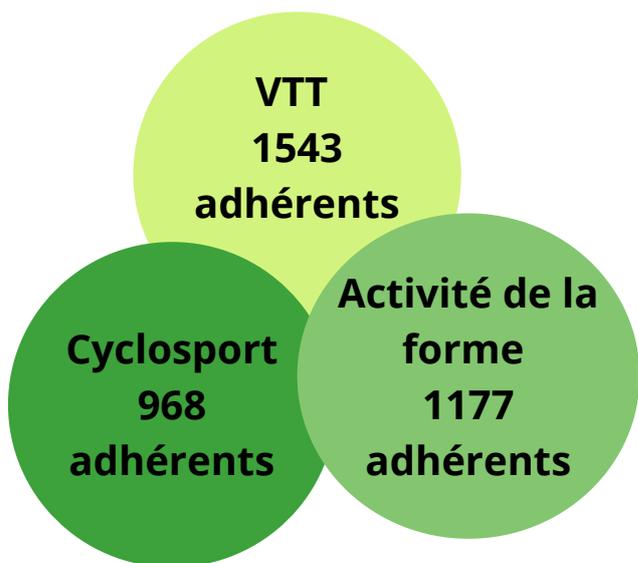
*C3S : Catégorie d'affiliation destinée aux structures à objet non sportif.



Cette saison le nombre de licenciées féminines continue de progresser en 2023 avec une augmentation de 9.5%. Le nombre de licenciés masculins à quant à lui diminué d'environ 22%.



Le nombre de "licences adultes" diminue de 10%
 Le nombre de "licences jeunes" diminue de 35%
 Le nombre de "licences enfants" augmente de 19%



Les activités sportives :

Les activités physiques et sportives pratiquées au sein de nos associations sont le socle de notre vie fédérale.

Les 3 activités sportives rassemblant le plus de licenciés sont le VTT, les activités de la forme et le cycloport.

Les activités représentatives de l'UFOLEP Somme sont :

Code activité	Activités	Adultes	Jeunes	Enfants	Total	Evolution
26014	VTT	1353	145	45	1543	-1,65%
22012	Activités de la forme	444	173	458	1177	11,65%
26012	Cyclo - Cycloport	870	79	19	968	0,10%
26013	Cyclo - Cyclotourisme	766	48	19	833	0,84%
27030	Gymnastique artistique	25	65	251	341	105%
27010	Tir	201	72	40	313	10,60%
22020	Autres danses (urbaine, classique, ...)	61	85	155	301	258%
27011	Tir à l'arc	189	73	38	300	9,09%
27021	Course hors stade	252	16	22	290	-1,36%
26003	Escalade - Monte à l'arbre - Slackline	104	93	86	283	-5%
26010	Duathlon – triathlon-bike and run	206	34	11	251	-2,33%
26022	Epreuves combinées	211	25	5	241	244%
27014	Sarbacane	137	57	38	232	19%
27002	Athlétisme	154	6	29	189	-3,50%
22006	Randonnées pédestres	136	6	9	151	-4,40%
27009	Tennis de table	132	7	2	141	15,50%
25007	Hockey sur glace	69	15	8	92	-1%
29004	Auto - Poursuite sur terre	89	1	0	90	-37%
27020	Course d'orientation	57	23	1	81	-5%
26011	Cyclo - Bicross	33	19	13	65	25%

Rapport d'activité

◆ Les moyens humains

Bureau :

Président : Jean-Louis DUMOULIN
Vice-Président à la vie sportive : Fabrice FIN
Trésorière : Françoise DEPARIS
Secrétaire : Sébastien GUITTON

Membres :

Annie DRUMEZ
Claude DRUMEZ
Sébastien CARLIER
Emmanuel SALLE
Sabine SALLE
Pascal CARON
Florian VASSEUR
Marcel POULET

Les Commissions Générales :

Commission vie fédérale et sportive : Fabrice FIN, Marcel POULET, Pascal CARON, Annie DRUMEZ, Sébastien GUITTON, Claude DRUMEZ, Léa ALEGRIA, Stéphane LECOSSOIS

Commission finances : Françoise DEPARIS, Pascal CARON, Laura MALOIGNE, Stéphane LECOSSOIS

Commission communication et formation : Annie DRUMEZ, Sébastien GUITTON, Emmanuel SALLE, Léa ALEGRIA, Stéphane LECOSSOIS

Commission développement territorial : Jean-Louis DUMOULIN, Françoise DEPARIS, Stéphane LECOSSOIS

Commission Disciplinaire : Claude DRUMEZ, Sabine SALLE, Marcel POULET, Fabrice FIN, Pascal CARON, Léa ALEGRIA Stéphane LECOSSOIS

Commission disciplinaire d'appel : Annie DRUMEZ, Florian VASSEUR, Léa ALEGRIA et Stéphane LECOSSOIS



Les Commissions Sportives Départementales :

Commission Cycloport : 8 membres

Commission Cyclo-cross : 5 membres

Commission Tir : 8 membres

Commission Tir à l'arc : 5 membres

Commission Escalade : 5 membres

Commission Gymnastique : 6 membres

Les salariés du pôle vie fédérale :

Stéphane LECOSSOIS, Délégué départemental

Léa ALEGRIA, Coordinatrice de la vie sportive et fédérale

Jessica JUSSUREAUX, Service affiliations

Les bénévoles :

Sans compter sur tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien



◆ Communication

La lettre d'information



Le site internet



Facebook



Le matériel à emprunter



Rapport d'activité

Service développement

Cela fait maintenant 18 ans que notre comité s'est engagé à développer des actions afin de mieux affirmer notre entité sur le territoire, de s'engager sur des problématiques sociétales et certainement répondre à l'évolution de la demande sociale des pratiquants davantage soucieux de bien-être et de convivialité.

En effet, la professionnalisation de notre comité départemental a permis de développer des actions vers des publics spécifiques, que les associations locales ne pouvaient pas toucher car le bénévolat a ces limites en termes de temps. En effet, ces actions se déroulent souvent sur le temps de travail des bénévoles. Ainsi, le développement des projets a toujours eu pour objectif au-delà d'aller vers des publics spécifiques, de faire rayonner l'entité UFOLEP et de développer le nombre de licenciés.

Le Délégué Départemental :

Stéphane LECOSSOIS

Le service comptabilité :

Laura MALOIGNE

La Déléguée Départementale adjointe :

Léa ALEGRIA

Le service administratif :

Jessica JUSSUREAUX

Les éducateurs sports : soit 16 ETP

Riadh BELKIR

Marjorie BOIS-BRIOUX

Matthieu BONNAY

Noredine CHAIB

Youssef DACHOURI

Mathilde DENOUAL

Romain DESENZANI

Romain DESPREAUX

Delphine DOUEZ

Benjamin DUFOUR

Naïma GUERNOU

Farid KHELIF

Sébastien HEREAU

Idir MESSAOUDENE

Frédéric PEREIRA

Ludmilla RAZIBAOUENE

Johnny SILVA MONTEIRO

Les éducateurs sportifs en temps partiel :

Cyril LIMOSINO

Les animateurs sportifs :

Djecime BEDROUNI

Youness BENRAMDANE

Wassim BEN SALEM

Assia BESSAOUD

Rajaa DAHBI

Nadir EL BOUAZZAOU

Mohamed-Amine FANGOURI

Azedine KHELIF

Nordine KHELIF

Sofiane KHELIF

Mohamed LEFKIR

Danilo LOPES

Hamza MEKRANE

Khloey NSONDE FLAMANT

Maeva RAGOT

Sarah SAGOUTI

Janna SILVA MONTEIRO

5 services civiques

2 apprenties :

Apprentie ingénierie de la santé : Amal AGAOUEZ

Apprentie communication : Lisa LEMPEREUR

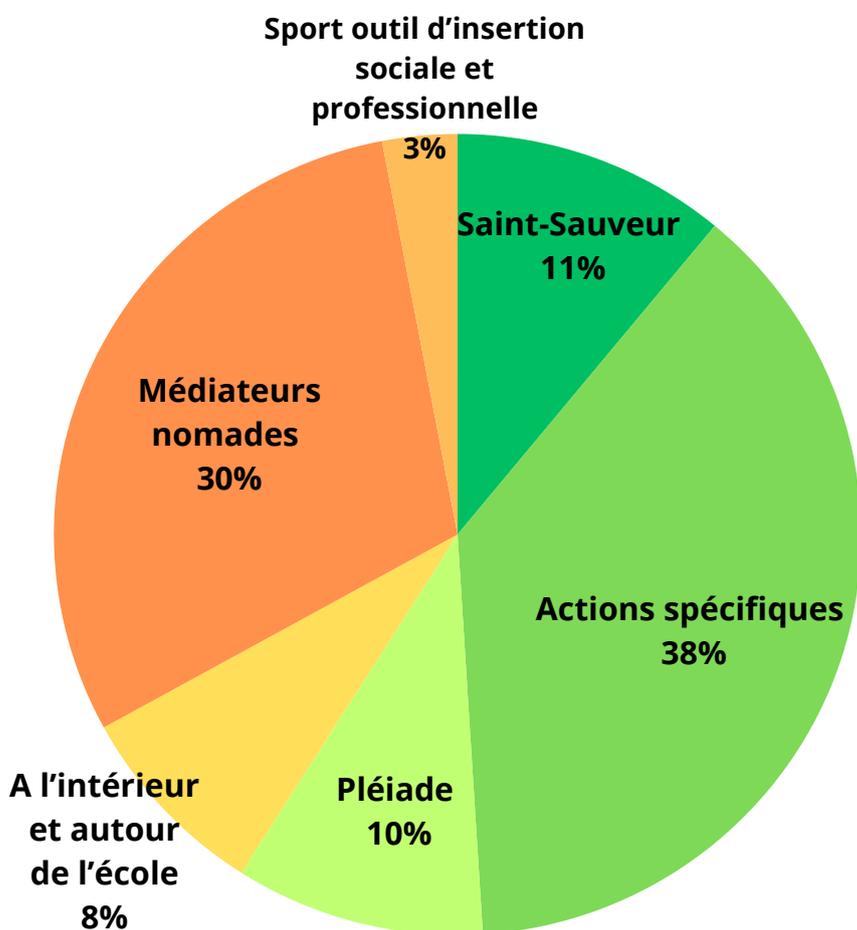
◆ La pépinière d'association

La pépinière d'associations est un outil d'accueil et d'accompagnement des associations dans leur développement. Elles sont 3 associations à détenir leur siège social au sein du Comité Départemental Ufolep Somme.



◆ Les actions spécifiques

Les actions de 2023 mises en place s'articulent autour de **6** grand axes :



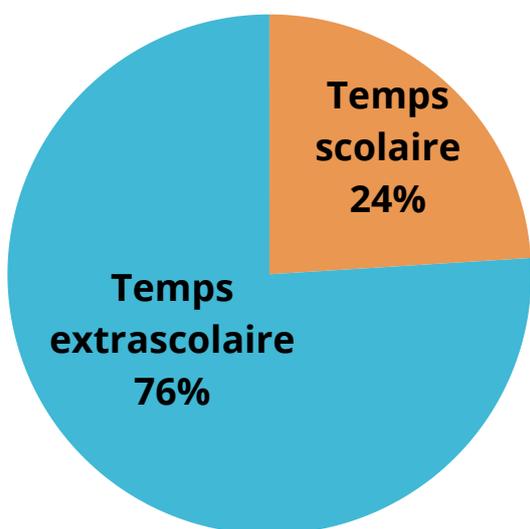
28 220h
d'intervention en 2023
contre 26 945h en 2022

◆ Les actions à l'intérieur et autour de l'école

2259 heures

Depuis quelques années nous voyons nos activités au sein de l'école et à l'extérieur fluctuer selon les dispositifs. Nos actions au sein de l'école s'inscrivent, via des ateliers multisports, à destination d'enfants, d'écoles maternelles et primaires et nos interventions hors de l'école s'inscrivent dans le cadre des structures de loisirs et en milieu ouvert.

La volonté du Comité Départemental UFOLEP est d'axer nos interventions vers les écoles de sport à destination des enfants âgés de 4 à 6 ans, afin de faire découvrir aux enfants la diversité des pratiques physiques et leur permettre d'acquérir des expériences sportives par l'intermédiaire du jeu. L'école de sport a pour objet de répondre à un besoin de jeunes enfants et à une préoccupation de leur parent pour une pratique sportive non spécialisée, dans un souci d'épanouissement de l'enfant, de confrontation avec les autres, et de convivialité dans ses relations avec les adultes (éducateurs et parents). Notre développement s'oriente désormais vers les territoires urbains déshérités en offre de ce type. A cela s'ajoute la création d'une école de vélo qui fonctionne tous les mercredi après-midi à destination des enfants de 6 à 12 ans. Après leur avoir donné le goût et l'enseignement technique approprié, nous orientons ces enfants vers nos clubs affiliés. Nous avons toujours un champ d'action relativement important au sein des structures de loisirs et en milieu ouvert. Les interventions dans les structures de loisirs se réalisent sur l'ensemble du département de la Somme, quant aux actions en milieu ouvert, elles se réalisent en grande majorité sur Amiens.



Pour ce dernier, nos interventions s'adressent essentiellement à un public d'enfants et d'adolescents et a pour objet de proposer des activités physiques originales et ludiques qui ne cherchent pas forcément la performance. En outre, dans le cadre d'une collaboration avec l'Usep et l'Education Nationale, nous déployons à l'échelle du département de la Somme, le dispositif « SAVOIR ROULER ».

Nous avons lors de la saison estivale participé au dispositif "Quartier d'été". C'est ainsi que nous faisons découvrir à travers nos interventions des activités

émergentes telles que le roller, le floorball, le korfbal ainsi que le vélo à des publics qui ne trouvent pas spontanément le chemin des stades, des gymnases et qui ne se reconnaissent pas dans les activités traditionnelles.

Enfin nous avons réalisé, via le dispositif de médiation nomade, des séjours sportifs et des sorties. Les jeunes qui ont participé aux séjours appartiennent globalement à des familles rencontrant de grandes difficultés sociales. Les activités proposées sont sportives et ludiques.

◆ Les actions de formation professionnelle et d'insertion sociale

846 heures

interventions dans ce domaine s'articulent autour de deux axes à la fois la formation professionnelle et l'insertion sociale.

- **La formation CQP, BPJEPS et PSC1 :**

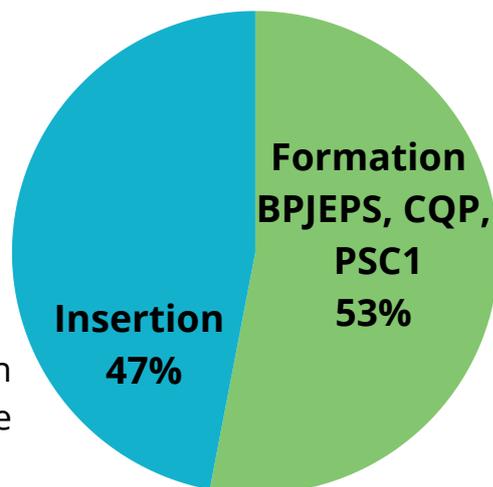
En ce qui concerne ce dispositif un travail de réflexion et de développement a été réalisé avec l'UFOLEP Régionale afin de réaliser deux formations CQP, l'un AGEE et l'autre JSJO dans le cadre du dispositif SESAME.

- **Les actions de formation d'insertion sociale :**

Elles s'articulent autour d'un projet « formation insertion » qui a pour objet d'utiliser cet outil qu'est le sport comme un vecteur d'intégration sociale pour des personnes en

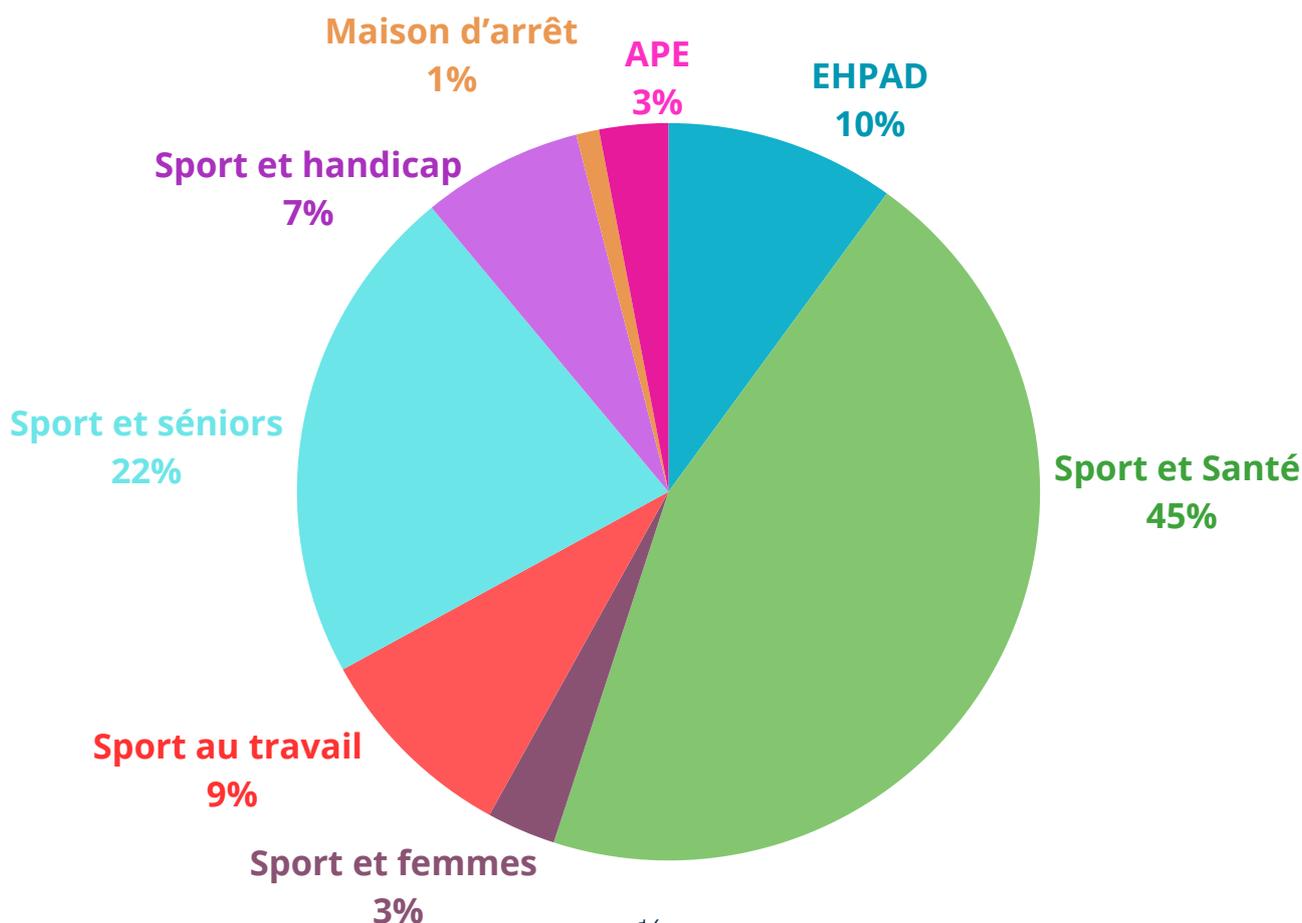
perte de structuration et de références sociales. En effet, dans le cadre d'une démarche de socialisation et d'acquisition d'autonomie de personnes rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leurs parcours d'insertion (sociale et professionnelle), les notions de santé globale et de bien-être social restent des préalables à la déclinaison du parcours professionnel.

Le module s'intitule « insertion par le sport » et qui intègre une formation globale, chaque stagiaire participe à 12 séances de trois heures. Nos actions se réalisent avec un partenaire chargé de la formation c'est-à-dire la MILFE



◆ Les actions spécifiques

10 723 heures



- **Sport santé**

Nous mettons en place depuis maintenant 12 ans un programme d'activités physiques en prévention des maladies chroniques auprès des patients du pôle de prévention d'Amiens. Dans le cadre de ce projet et en lien avec les problématiques de santé nous avons axé notre travail sur la promotion de l'activité physique qui a véritablement été inscrite dans un projet global en lien avec le travail du suivi médical accompli par l'équipe médicale du pôle de prévention. A cet effet, différents ateliers ont été conduits toute l'année auprès du public enfant, jeune et adulte : gymnastique douce, aqua gym, ateliers thérapeutiques, développant les notions d'hygiène et d'équilibre alimentaire en complément du suivi médical, malheureusement l'ARS a souhaité arrêter ce partenariat, considérant qu'il était déjà financé dans le cadre de conventions avec le Centre Hospitalier.



Cette dynamique de groupe extra mural abouti à un panel d'activités plus large et s'avère important pour la meilleure efficacité de la prévention.

A cela s'ajoute des interventions au CHU d'AMIENS Sud au service endocrinologie, qui malheureusement sont aussi stoppées. En outre, dans un même objectif de prévention des facteurs de l'obésité nous conduisons auprès des publics fréquentant les épiceries sociales et des publics bénéficiant du RMI des ateliers d'activités physiques. Dans cette continuité, nous venons d'être labellisé pour des « Maison Sport Santé » pour Amiens Territoire Nord Picardie, un projet qui s'est décliné en 2023 avec 270 personnes accueillies. Le projet que nous souhaitons développer a pour objet d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de pathologies chroniques, des personnes en situation de handicap ou au niveau autonomie limitée, des personnes en situation de précarité sociale économique, quel que soit leur âge ou leur sexe, habitant le territoire d'Amiens Nord, en intégrant la pratique d'une activité physique adaptée et régulière, dans leur parcours de santé.

Ce projet s'appuie sur la maison de santé Maurice Ravel qui se situe au cœur de ce quartier QPV et de la commune de Doullens. L'accompagnement que nous proposons commence avec une consultation d'inclusion par un des médecins exerçant dans la "Maison de Santé". Cette première consultation médicale a pour objet le recueil des besoins et attentes du patient en matière de santé et de l'orienter vers le parcours « sport santé », si ce dernier apparaît comme une plus-value dans l'amélioration de l'état de santé.

Le deuxième temps de l'inclusion comprend une rencontre individuelle ou un rendez-vous téléphonique avec la coordinatrice du dispositif. Cette étape est rendue obligatoire pour identifier les attentes de la personne et pouvoir échanger sur la motivation et sur les réticences. Le programme sera expliqué en détail en soulignant la dimension adaptée.

Le troisième temps est l'inclusion de la personne dans un atelier d'activité physique adaptée. Après l'entretien avec la coordinatrice et la mise en place des tests de capacités physiques et en possession d'informations suffisantes pour le faire, la personne pourra se rendre aux ateliers choisis.

Il est nécessaire de rappeler la proximité avec le lieu de vie du patient et surtout de répondre aux difficultés de mobilité. Ainsi, les ateliers seront directement déclinés au sein même de la maison de santé et dans la salle dédiée aux APA. À compter de l'inclusion et de l'inscription aux ateliers, le programme s'étend sur une durée équivalente à une saison sportive, soit 10 mois.

Le quatrième temps est l'évaluation : au travers de l'évaluation de la condition physique en 3 temps. L'évaluation de la motivation, du niveau global d'activité physique et de la qualité de vie, un questionnaire sera proposé en début de cycle. Évaluation de la satisfaction des ateliers d'activités physiques – 3 rendez-vous médicaux de suivi seront prévus avec le médecin.

Le cinquième temps est la pérennisation de l'action.

- **Sport au féminin**

Les projets que nous développons au plus près des femmes ont pour objet d'augmenter le taux de pratique féminine. Ainsi nos actions spécifiques sur les ZUS s'inscrivent dans une démarche partenariale auprès de structures qui accueillent déjà ces publics, souvent très loin de l'activité physique et même sociale. Enfin nous avons nos activités traditionnelles d'activités physiques d'entretien auprès de nos associations qui représentent un nombre non négligeable d'interventions.

- **Sport et séniors**

L'objet de cette opération a été de mettre en place des ateliers d'activités physiques spécifiquement pour les publics femmes/hommes de plus de 60 ans, adaptés à leurs attentes et à leurs besoins afin de prévenir les complications liées au vieillissement. Les interventions s'inscrivent sur 23 cantons du département de la Somme et ont été mises en place en partenariat avec le Conseil Départemental, la DDETS et la conférence des Financeurs. En parallèle de ce même projet un séjour et des journées à thèmes afin de varier le panel de nos activités.

- **Sport et handicap**

L'objet de cet axe de travail est de permettre à des personnes en situation d'handicap qu'il soit sensoriel, physique ou mental, l'accès à des activités physiques et sportives, dans des conditions favorisant leur épanouissement et permettant d'assurer leur sécurité. Dès lors ce projet se décline par des interventions, au sein d'institutions spécialisées du département. Ce projet s'est développé très sérieusement. Nous intervenons désormais auprès de 11 structures spécialisées. Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental et l'ARS.

- **Sport au travail**

Le comité départemental s'est engagé sur le projet Sport au travail. L'objet est d'accompagner de façon collaborative les entreprises, les collectivités et les associations dans la mise en place d'activités physiques et sportives régulières ou occasionnelles.

Si les bienfaits du sport sur la forme physique et la santé ne sont plus à démontrer, nombreux sont les freins invoqués par les actifs pour justifier une non pratique. Fort de ce constat, l'UFOLEP, dont la vocation est de promouvoir l'accès au sport pour tous, propose de mettre en place au sein des structures des départements des séances de sports chaque semaine.

- **EHPAD**

Dans le cadre de la conférence des financeurs nous intervenons auprès de 12 EHPAD du Département de la Somme afin de réaliser des ateliers de réadaptation à l'effort auprès des résidents, action nouvelle.

◆ La médiation nomade a vocation éducative et sportive



L'objet du projet est de conduire une action éducative auprès de différents publics jeunes et de jeunes adultes éprouvant des difficultés d'origine sociale, culturelle ou individuelle, dans le but d'éveiller et de développer leurs capacités et leur personnalité et de favoriser leur intégration ou leur réintégration dans la vie sociale. Concrètement, il s'agit dans ce projet élaboré en étroite collaboration avec les services de la DDETS et de la législation en vigueur d'intervenir dans les champs : de la médiation, de la prévention et de l'activité physique. Les

actions se déroulent majoritairement en soirée. Ce travail spécifique, engagé depuis le 1er mars 2013, s'inscrit dans un premier temps sur le territoire d'Amiens Nord et depuis octobre 2015 sur le territoire d'Amiens Sud. En 2021, un nouveau binôme est venu renforcer les actions sur le Territoire Nord. L'action concerne six éducateurs sportifs à temps plein. De plus vient s'ajouter l'embauche de six autres personnes lors de projets spécifiques dont l'ouverture des gymnases les 24 et 31 décembre.



La Pléiade

2822 heures

L'UFOLEP propose une double ambition, celle du Sport citoyen et humaniste et celle de l'éducation par le sport. Elle illustre une vision du sport à dimension sociale et citoyenne pour répondre aux enjeux actuels d'accessibilité, de santé pour tous, de solidarité et d'engagement. Notre motivation à vouloir développer le projet pour l'animation de la Pléiade résulte du fait de vouloir contribuer à répondre à certaines problématiques sociales, éducatives et culturelles, des habitants du quartier Fafet et du quartier nord en général. Il s'agit de porter des pratiques modernes d'éducation populaire, de développement social et des dynamiques éducatives, de loisirs humanisants, sportives et d'économie sociale et solidaire.

Notre action devra rythmer un authentique projet d'éducation populaire, moderne, le plus largement partagé. Cela se construira au quotidien, peu à peu, en faisant reculer les difficultés que nous rencontrerons et en développant les points d'appui. Plus ce travail sera proche des gens qui y participent, plus il pourra être approprié par le plus grand nombre et plus il sera pertinent.

Nos propositions d'actions, comme de structurations internes doivent donc y être attentives et y contribuer, en questionnant les certitudes, en bousculant les insuffisances.

Voici les axes d'intervention qui animent l'espace de vie de la Pléiade :

- **Espace de vie sociale et incubateur de projets :**

Objectifs : Accueillir, écouter, guider les jeunes dans l'apprentissage de la vie en société, rendre le jeune acteur, faciliter, permettre ses prises d'initiatives et accompagner les habitants du quartier en cas de difficultés d'insertion sociale ou dans leurs démarches administratives. La Pléiade sera un lieu intergénérationnel, ouvert, où l'on pourra se rencontrer, se renseigner, être écouté et aidé si nécessaire. Nous conduirons des temps spécifiques afin d'accompagner, de renseigner, d'orienter les usagers sur leurs problématiques chaque fois que cela est possible. Il permettra également d'entendre des attentes, d'être à l'écoute des jeunes, des usagers, pour essayer de construire d'éventuelles réponses.



Tout ceci n'aura de sens que si la démarche est construite en étroite collaboration avec des partenaires locaux tant associatifs que institutionnels et ce à quoi nous nous efforcerons. Cela se traduira concrètement au travers de deux temps journaliers précisément identifiés dans le planning :

- Permanence accompagnement individuel
- Espace éducatif (Espace informel d'échange agrémenté par un espace de jeux libres
 - Des temps pour permettre d'écrire et de partager des projets communs, d'aider les jeunes à réaliser leurs propres projets.

• **Actions éducatives**

Objectif : Proposer des activités sportives, éducatives, culturelles et artistiques accessibles, des projets thématiques, des sorties et des séjours recherchant l'implication active, l'engagement des jeunes et favorisant le lien et la mixité sociale.

Cela se traduira par la mise en place d'activités sportives

- Activités Physique d'Entretien et de la forme
- Mise en place d'une activité artistique à travers la danse pouvant être valorisée au travers d'évènements.
- Mise en place d'une activité culturelle à travers le chant et permettre l'accès à la culturel en lien avec des programmes partenariaux.

• **Actions intergénérationnelles**

Objectif : Vivre des pratiques éducatives et de loisirs qui associent diverses générations Cette dimension intergénérationnelle pourra être au cœur de certaines de nos activités et pratiques comme par exemple les séances sportives, les sorties, les soirées à thème que nous organiserons.

d)Actions sur la parentalité

Objectif :

- Proposer des temps de réflexion sur la parentalité.
- Mise en place d'activités sportives et des sorties culturelles en direction des familles
- Mise en place de moments de rencontres et de débats avec des spécialistes de la parentalité (psychologue, médecin, psychanalyste, travailleurs sociaux...)
- Mise en place du « café des parents ».

• **Communication**

Objectif : Donner une information publique des activités et sur la vie du centre.

Le centre devra communiquer de son action au travers d'un site Web, des fabrications et éditions de flyers et affiches, de documents programme, la tenue d'une revue de presse affichée dans le centre, des courriers avec les usagers ainsi que des mails...

Pour le public jeune, nous utiliserons tout particulièrement un vecteur tel que WhatsApp, Snapchat.

◆ La Base nautique de Saint-Sauveur

3104 heures

Le Comité Départemental s'est engagé à mener des activités physiques et sportives à la Base nautique de Saint Sauveur. L'objet est de développer, à travers cet outil, les sports de pleine nature et de permettre un accès aux familles, aux structures de loisirs, aux écoles et aux Comités d'Entreprises à ces activités. La Base Nautique a été « maintenue à niveau » en termes d'infrastructures et d'équipements Techniques. Dans un contexte d'amélioration de la sécurité et des conditions d'accueil, nous devons envisager avec la commune et l'intercommunalité des améliorations afin d'accroître l'offre et la capacité d'accueil.



Sur le plan quantitatif

Cette année nous avons ouvert au public et aux groupes qu'à partir du 1er Avril et ce jusqu'au 30 septembre et nous comptabilisons au total 7840 entrées à la base nautique, à la fois individuels et groupes contre 6628 l'année dernière soit une fréquentation qui a augmenté de 15%. Nous avons établi 7062 entrées (groupes) contre 5418 entrées en 2022, septième année de la reprise de la gestion de la base, soit 23 % de fréquentation en plus, A ce nombre d'entrées, nous pouvons rajouter environ 778 personnes contre 1210 en 2022, soit 55% de fréquentation en moins, qui sont venues en famille ou entre amis, pratiquer une activité physique et/ou sportive à la base nautique qui s'explique par un temps pluvieux à de nombreuses reprises. En outre, nous avons cette année pu établir l'origine géographique des particuliers ayant fréquenté la base nautique :

- Intercommunalité : 33 %
 - Amiens Métropole : 52 %
 - Hors département : 15 %
- Au total 52% des particuliers ayant fréquenté la base sont des Métropolitains.

→ **Vote : Pour : voté à l'unanimité, Contre : aucun, Abstention : aucun**

Le rapport d'activité a été validé à l'unanimité.

Rapport financier

Le compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	32 815	22 817
Ventes de marchandises		
Prestations de service	357 602	342 090
Subventions d'exploitation	817 409	747 076
Dons et Mécénat	20 474	18 664
Contributions financières	75 302	71 889
Autres produits	47 164	35 747
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés	18 095	43 864
Quote-part subvention invest. virée au résultat		
Total	1 368 862	1 282 147
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	59	-6 682
Autres achats et charges externes	475 077	449 015
Aides financières		
Impôts et taxes	40 253	27 610
Salaires	517 724	468 688
Charges sociales	132 609	108 921
Autres charges	-929	242
Dotations aux amortissements	54 688	28 575
Dotations aux dépréciations et provisions	7 564	50 425
Report en fonds dédiés	41 692	18 095
Total	1 268 737	1 144 890
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	100 125	137 258
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts	8 485	2 170
Autres produits financiers		1
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	8 485	2 171
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts	13 931	434
Autres charges financières		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	13 931	434
RESULTAT FINANCIER (II)	-5 447	1 736
RESULTAT COURANT (I + II)	94 679	138 994
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion	19 935	17 717
sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	19 935	17 717
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
sur opérations de gestion	14 648	3 180
sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	14 648	3 180
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	5 287	14 536
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	99 966	153 530
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	18 186	18 900
Total	18 186	18 900
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	18 186	18 900
Total	18 186	18 900

Comité départemental UFOLEP de la SOMME

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

Association UFOLEP 80

RAPPORT FINANCIER SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1) Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées en annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Compte de résultat :

Les résultats de l'association sont commentés ci-après :

Le résultat net est passé de 153 530€ à 99 966€. Il se décompose en un résultat d'exploitation de 100 125€, un résultat financier de - 5 447€ et un résultat exceptionnel de 5 287€.

La situation financière de l'association est la suivante :

- Fonds propres à la date de clôture 1 287 007€
- Fonds propres en début d'exercice 1 187 041€

2) Situation et activité du dernier exercice clos

L'exercice de 12 mois clos le "31/12/2023" été marqué par :

- L'acquisition d'un nouveau siège social à Saint Sauveur.
 - Une augmentation des produits d'exploitation de 7% liée à l'accroissement de nos activités et des subventions.
 - Une augmentation significative de 44% des licences qui est liée à la reprise de la vie sportive de nos bénévoles.
 - Une augmentation de 8% de la taxe sur salaire, cela est liée à la hausse de notre masse salariale.
- Les charges d'exploitation ont augmenté de 11%, ceci est le reflet de l'activité mais également les dépenses liées au nouveau siège social.
- Une hausse de 11% de la masse salariale, suite au maintien des projets tels que la maison sport santé et la pléiade.

- Une augmentation de 6% concernant les autres achats et charges
- externes. Le résultat exceptionnel de cette année a baissé de 64%.

3) Le budget

- Le budget prévisionnel pour l'exercice à venir est de 1 068 490,00€

4) Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le "31/12/2023" comme suit :

Affectation du résultat, soit 99 966€ pour l'exercice clos le "31/12/2023", au fonds associatif dans son intégralité,

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

→ Vote : Pour : voté à l'unanimité, Contre : aucun, Abstention : aucun
Le rapport financier du Président a été validé à l'unanimité.

Bilan

BILAN

ACTIF	31.12.2023			31.12.2022	PASSIF	31.12.2023	31.12.2022
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	1 187 041	1 033 511
Terrains	83 700		83 700		Résultat de l'exercice	99 966	153 530
Constructions	764 074	33 708	730 366	291	Subventions d'investissement		
Matériels d'activités					Total	1 287 007	1 187 041
Autres immobilisations corporelles	309 517	222 656	86 862	66 757	FONDS DEDIES & PROVISIONS		
Immobilisations en cours				159 400	Fonds dédiés	41 692	18 095
Autres prêts et titres immobilisés				7 289	Provisions pour risques	50 000	50 000
Dépôts et cautionnements				5 673	Provisions pour charges	15 083	7 519
Total	1 157 291	256 364	900 928	239 410	Total	106 775	75 614
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	49 353		49 353	49 413	Emprunts et dettes assimilées	459 501	
Usagers - clients	267 398		267 398	179 769	Fournisseurs	33 717	20 515
Comptes courants Réseau	68 928		68 928	78 668	Dettes fiscales et sociales	101 357	94 759
Autres créances	228 717		228 717	140 325	Comptes courants Réseau	25 917	25 452
Trésorerie	675 509		675 509	932 093	Autres dettes	37 149	52 699
Charges constatées d'avance				1 819	Produits constatés d'avance	139 409	165 416
Total	1 289 904		1 289 904	1 382 086	Total	797 050	358 841
Total	2 447 195	256 364	2 190 832	1 621 496	Total	2 190 832	1 621 496

Comité départemental UFOLEP de la SOMME

→ Vote : Pour : voté à l'unanimité, Contre : aucun, Abstention : aucun

Le bilan financier a été validé à l'unanimité.

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP DE LA SOMME

Association loi 1901
Siège social : 70 rue du Champ l'Enguillon
80470 SAINT SAUVEUR

Exercice clos le 31 décembre 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP DE LA SOMME

Association loi 1901
Siège social : 70 rue du Champ l'Enguillon
80470 SAINT SAUVEUR

Exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité départemental UFOLEP de la Somme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce



relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article A.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 6 mars 2024

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard

Commissaire aux Comptes

Budget 2024

Société : UFOLEP DE LA SOMME		
BUDGET 2024		
CHARGES		
N° de compte	Intitulé du compte	Budget débit
605000	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE	3 000,00 €
605100	MATERIEL MOBILIER DE BUREAU	1 500,00 €
606100	EAU, GAZ, ELECTRICITE, CHAUFFAGE	4 500,00 €
606200	DENREES ALIMENTAIRES	6 500,00 €
606300	FOURNIT ENTRETIEN & PETIT EQUIP	6 000,00 €
606400	FOURNITURE DE BUREAU	5 000,00 €
606500	MATERIEL SPORTIFS & RECOMPENSES	11 000,00 €
606600	CARBURANT	12 000,00 €
611000	SOUS-TRAITANCE GENERALE	30 000,00 €
612000	REDEVANCE DE CREDIT BAIL	3 800,00 €
613200	LOCATION IMMOBILIERE	49 000,00 €
613600	LOCATION VEHICULE	18 000,00 €
614000	CHARGES LOCATIVES	7 000,00 €
615000	ENTRETIENS ET REPARATION	3 000,00 €
615560	NETTOYAGE ENTRETIEN	3 000,00 €
615600	MAINTENANCE MATERIEL	3 000,00 €
616000	PRIMES D'ASSURANCE	18 000,00 €
618000	ABONNEMENTS	1 500,00 €
618200	DOCUMENTATION GENERAL ET PEDAGOGIQUE	400,00 €
621400	PERSONNEL FACTURE MIS A DISPO PAR L'UFOLEP P	15 000,00 €
621500	COTISATION UFOLEP REGIONALE	- €
622600	HONORAIRES ET VACATIONS	8 500,00 €
623600	CATALOGUE IMPRIMES AFFICHES DEPL	2 000,00 €
623800	POURBOIRE, DONNS, CADEAUX	500,00 €
625100	FRAIS DE DEPLACEMENTS	6 000,00 €
625140	FRAIS DEPLACEMENTS SPORTIFS	1 000,00 €
625200	FRAIS D'HEBERGEMENT	40 000,00 €
625600	FRAIS DE REPAS	10 000,00 €
625700	ACCUEIL, RECEPTIONS	700,00 €
626100	FRAIS POSTAUX	2 000,00 €
626500	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	9 500,00 €
626600	FRAIS TELECOPIE	3 500,00 €
627000	SERVICES BANCAIRES	1 400,00 €
628110	COTISATIONS LIEES A L'ACTIVITES	900,00 €
633300	FORMATION PROFESSIONNEL CONTINUE	3 500,00 €
635000	IMPOTS	25 000,00 €
641100	SALAIRE BRUT	542 000,00 €
641300	PRIME ET GRATIFICATION	4 000,00 €
645100	CHARGE SOCIALE	158 345,00 €
645600	COTISATION CNEA	100,00 €
645658	CHARGES COMMISSIONS SPORTIVES	3 000,00 €
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	2 200,00 €
658000	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	3 000,00 €
658300	COTISATIONS CARTONS UFOLEP REGION	900,00 €
661100	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES CAMION	45,00 €
671200	PENALITES FISCALES	700,00 €
671220	DONS AUX ŒUVRES BENEVOLES	5 500,00 €
672000	CHARGES SUR EXO ANTERIEUR	6 000,00 €
681100	DOTATION AUX AMORT DES IMMO	19 000,00 €
681730	DOTATIONS PROVISIONS DEPRECIATION STOCK	4 000,00 €
681740	DOTATIONS PROVISION CREANCES DOUTEUSES	5 000,00 €
	TOTAL CHARGES	1 069 490,00 €

Société : UFOLEP DE LA SOMME		
BUDGET 2024		
PRODUITS		
706200	UFOLEP REGION CR CONV. OBJECTIF	4 500,00 €
706210	UFOLEP REGION CQP - BRJEPS APT	30 000,00 €
706300	ENGAGEMENT DES ATHLETES	2 000,00 €
708000	PRODUITS ACTIONS ST SAUVEUR	80 000,00 €
708100	PRODUIT ACTIONS PROXIMITES	200 000,00 €
708400	AIDE A L'EMPLOI LIGUE	48 852,00 €
708401	PRESTATION SVE AFFILIATION	21 638,00 €
708840	AUTRES REMBT DE FRAIS	2 000,00 €
708500	FORMATIONS BENEVOLES ET SALARIES	3 500,00 €
708700	REFACTURATION SERVICES COMMUNS	34 500,00 €
708800	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	2 000,00 €
741111	SUBVENTION ETAT PROJET	210 000,00 €
741120	SUBVENTØ PROJET A.R.S.	37 000,00 €
741310	SUB EMPLOI CONSEIL REGIONAL	4 000,00 €
741320	SUB SUR PROJET CONSEIL DEPARTEMENTAL	72 000,00 €
741420	SUBVENT PROJETS COMMUNES AMIENS METROPOL	80 000,00 €
741410	SUBVENT PROJETS COMMUNES	4 000,00 €
741420	SUB CAF	45 000,00 €
744200	AIDE ACSE EMPLOI ADULTES RELAIS	110 000,00 €
756100	COTISATION LICENCES	31 000,00 €
758100	PARTICIPATIONS USAGERS	40 000,00 €
771200	DONS DEPLACEMENTS BENEVOLES	5 500,00 €
776000	AUTRES PRODUITS	2 000,00 €
	TOTAL PRODUITS	1 069 490,00 €

→ Vote : Pour : voté à l'unanimité, Contre : aucun, Abstention : aucun

Le budget 2024 a été validé à l'unanimité.

Tarifs 2024-2025

	<u>2024/2025</u>	<u>2023/2024</u>	<u>2022/2023</u>	<u>2021/2022</u>
<u>Droit d'affiliation</u>				
Associations sportives	<u>19€</u>	18€	18€	0 €
<u>Droit d'adhésion</u>				
Licences enfants	<u>5,5€</u>	5€	5 €	4 €
Licences jeunes	<u>6,5€</u>	6€	6 €	5 €
Licences Adultes	<u>7,5€</u>	7€	7 €	6 €
<u>C3S</u>				
de 1 à 20 personnes	<u>40€</u>	40€	40 €	35 €
de 21 à 50 personnes	<u>70€</u>	70€	70 €	65 €
de 51 à 100 personnes	<u>120€</u>	120€	120 €	100 €
plus de 101 personnes	<u>150€</u>	150€	150 €	130 €

→ Vote : Pour : 1063voix, Contre : aucune voix , Abstention : 64 voix, Non exprimées : 31voix

Les tarifs pour l'année 2024-2025 ont été adoptés à une majorité absolue.

Election des Mandatés

L'Assemblée Générale Nationale se déroulera : en avril 2024 à Lille
Candidat : Jean-Louis DUMOULIN

L'Assemblée Générale Régionale se déroulera : en juin 2024 dans l'Oise.
Candidat : Jean-Louis DUMOULIN, Marcel POULET, Françoise DEPARIS

→ **Vote : Pour : voté à l'unanimité , Contre : aucun, Abstention : aucun**

Les mandatés pour l'Assemblée Générale Nationale et l'Assemblée Générale Régionale ont été validé à l'unanimité.

Voeux et questions

Vœux :

1. De l'association **24 heures non-stop d'Eppeville**

"Notre association dépose le souhait que le Comité Départemental de l'UFOLEP Somme remette sur pied une commission sportive propre à l'athlétisme, à laquelle nous nous engageons à participer.

→ **Le Comité Départemental de l'UFOLEP Somme propose de rétablir une Commission sportive pour l'activité athlétisme qui aura pour rôle de relancer l'activité dans le département**

Questions : aucune question formulée